

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel) <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : - Primaire ordinaire - 1 ^{er} degré de l'enseigne- ment secondaire ordinaire	<p>- Aux Directions des établissements de l'enseignement primaire et secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles situés dans les Provinces de LIEGE et du LUXEMBOURG</p> <p>- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement primaire et secondaire ordinaire subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles situés dans les Provinces de LIEGE et du LUXEMBOURG</p>
Type de circulaire	
<input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative <input type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input type="checkbox"/> A partir du <input checked="" type="checkbox"/> Du 06/08/2012 au 15/08/2012	
Documents à renvoyer	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Date limite : 31/05/2012 <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
stage, immersion linguistique, langue allemande, Saint-Vith	

Signataire		
Ministre / Administration :	Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général	
Personnes de contact		
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Galoux Françoise	02/654.18.09	francoise.galoux@cfwb.be
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

BRUXELLES, le 3 mai 2012

Madame la Directrice,
Madame la Préfète des Etudes,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Préfet des Etudes,

**Objet : Apprentissage de l'allemand comme première langue étrangère
Stage d'immersion linguistique à SAINT-VITH du 6 au 15 août 2012 réservé à
50 élèves de 6^{ème} primaire et 50 élèves du 1^{er} degré de l'enseignement
secondaire**

Dans un monde où la mobilité des personnes est devenue un impératif, la connaissance des langues étrangères apparaît plus que jamais comme une priorité.

Priorité essentielle pour la construction européenne mais aussi pour l'épanouissement individuel.

Pratiquer une langue étrangère et surtout celle du voisin c'est :

- connaître et comprendre sa culture;
- s'ouvrir des potentialités sociales et économiques.

Une habitude en Fédération Wallonie-Bruxelles fait que dès l'entrée dans l'enseignement secondaire, l'anglais ou le néerlandais sont choisis ou proposés comme première langue étrangère. Si ces deux langues constituent une réalité presque incontournable, elles ne peuvent se développer au détriment d'autres langues, telle la langue allemande qui est, comme vous le savez, la troisième langue nationale de notre pays.

L'importance de l'allemand dans le monde économique est bien réelle car l'Allemagne est le second partenaire commercial de la Wallonie. Cet argument montre que tout diplômé, de quelque niveau que ce soit, ayant une bonne connaissance de l'allemand aura de réelles chances de trouver un emploi.

Une politique volontariste d'apprentissage de cette langue a vu le jour, dans l'enseignement secondaire, depuis sept ans et s'amplifiera très certainement au cours des prochaines années.

Tenant compte de ces réalités, et en adéquation avec la politique actuelle de l'enseignement, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone proposent un stage en immersion linguistique à 50 élèves qui termineront la 6^{ème} primaire en juin prochain et à 50 jeunes fréquentant le premier degré de l'enseignement secondaire.

Ce séjour se déroulera du 6 au 15 août 2012 à l'internat de la Communauté germanophone de SAINT-VITH dont l'adresse vous sera communiquée ultérieurement.

Organisation générale du séjour :

- accueil des participants le lundi 6 août 2012 à 15 heures;
- prise en charge des participants par l'équipe pédagogique bilingue;
- chaque matinée sera consacrée à l'étude de la langue allemande tandis que les après-midis seront réservés à des activités culturelles, ludiques ou sportives adaptées à l'âge des enfants;
- des excursions et des activités sont prévues en Communauté germanophone.

Participation aux frais : 200 EUR par enfants.

Date limite d'inscription au stage : 31 mai 2012.

Vous trouverez, ci-joint, le formulaire d'inscription au stage.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Françoise GALOUX, coordinatrice du projet en Fédération Wallonie-Bruxelles (Tél. 02/654.18.09 ou Email : francoise.galoux@cfwb.be).

En vous remerciant vivement de relayer cette information auprès des parents, je vous prie de croire, Madame la Directrice, Madame la Préfète des Etudes, Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet des Etudes, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE STAGE DE SAINT-VITH

6 au 15 août 2012

NOM :

PRENOM :

NE(E) LE : M F

RUE :N°Boite :

CODE POSTAL: **LOCALITE** :

TEL : **G.S.M.** :

ECOLE PRIMAIRE FREQUENTEE:

ECOLE SECONDAIRE FREQUENTEE :

ANNEE D'ETUDES (uniquement pour l'enseignement secondaire) :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM :

RUE :N°Boite :

CODE POSTAL: **LOCALITE** :

TEL : **G.S.M.** :

Remarque(s) éventuelle(s) :

.....
.....

En cas d'allergie ou de précautions médicales particulières à prendre, veuillez joindre un mot séparé.

FORMULAIRE A RENVOYER A :

Madame Françoise GALOUX
Coordinatrice du projet « Immersion »
Athénée royal de Rixensart
Rue A. Croy, 3
1330 RIXENSART
Tél. 02/654.18.09 - Courriel : francoise.galoux@cfwb.be

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST FIXEE AU 31 MAI 2012.

Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles

Cette circulaire est adressée à

Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input checked="" type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Universitaire
<input type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> Maternel ordinaire	<input type="checkbox"/> Hautes Ecoles
<input type="checkbox"/> Libre subventionné	<input type="checkbox"/> Maternel spécialisé	<input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts
<input type="checkbox"/> Libre confessionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire ordinaire	<input type="checkbox"/> Centre de dépaysement
<input type="checkbox"/> Libre non confessionnel	<input type="checkbox"/> Primaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée
<input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input type="checkbox"/> Secondaire artistique	<input type="checkbox"/> Centre PMS
	<input type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA	<input type="checkbox"/> Service PSE
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de plein exercice	<input type="checkbox"/> Centre technique
	<input type="checkbox"/> Secondaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Home d'accueil permanent
	<input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit	<input type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire
	<input type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire	<input type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire
	<input type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input type="checkbox"/> Internat spécialisé
		<input type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

- Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE)
- Président du Conseil Supérieur de l'Enseignement artistique (CSESA)
- Président du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
- Aux CAF et CTP
- Autre (à préciser) :

Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :

Service : Service de l'Administrateur général de l'AGERS
 Nom : GALOUX Françoise
 Téléphone : 02/654.18.09
 E-mail : francoise.galoux@cfwb.be